

JM
AUDIT & CONSEILS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

PACT ARIM de la SEINE SAINT DENIS

Association à but non lucratif

**54/56 Avenue du Président Wilson
93100 MONTREUIL**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

ENERGY PARK - Bât. 7 - 4e étage - 132/134 boulevard de Verdun - 92400 COURBEVOIE

Tél. : 01.55.70.28.00. - Fax : 01.55.70.28.10

SOCIETE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES - REGION DE PARIS ILE-DE-FRANCE
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES
SAS AU CAPITAL DE 40 000 € - R.C.S. NANTERRE 398 309 757 - SIRET 398 309 757 00035 - TVA FR 57398309757

PACT ARIM de la SEINE SAINT DENIS
Association à but non lucratif

54/56 Avenue du Président Wilson
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :


- le contrôle des comptes annuels de l'Association PACT ARIM 93, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- La note 1.2 de l'annexe présente l'analyse du résultat déficitaire du PACT ARIM 93 pour l'exercice clos le 31/12/2011
- La note 1.3 « faits marquants » dernier alinéa informe sur la mise en place d'un deuxième plan de sauvegarde.

En conséquence, il subsiste une incertitude sur la continuité de l'exploitation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

- La note 1.15 de l'annexe indique les modalités de comptabilisation des conventions.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment les opérations relatives aux subventions attribuées sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des conventions de subvention signées entre votre association et ses financeurs.

Estimations

- la note 1.5 § 2 de l'annexe indique un changement d'estimation concernant l'évaluation du produit à recevoir sur la subvention du Conseil Général et de l'ANAH du fait de la meilleure estimation du pourcentage de notification des dossiers transmis.

Dans le cadre de notre mission, nous avons vérifié la justification de l'augmentation de ce taux à l'aide des statistiques issu du système d'information. Nous avons également vérifié la bonne information donnée dans l'annexe.

- La note 1.3 de l'annexe souligne qu'une seconde restructuration est en cours de préparation qui devrait aboutir à la signature d'un deuxième plan de sauvegarde au cours du 1^{er} semestre 2012. Une provision pour charge de 190 K€ au titre de ce plan a d'ores et déjà pu être évaluée et comptabilisée avec suffisamment de certitude à la clôture des comptes de l'exercice 2011.



- La note 1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des charges et des produits relatifs aux contrats à long terme ainsi que la méthode de reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués et à examiner les procédures d'approbation par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

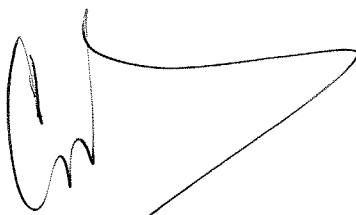
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 29 mai 2012

POUR JM AUDIT ET CONSEILS



Gérard PICAULT



Pascale RENO

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

BILAN ACTIF

POSTE	Brut	Amort. et provisions	Net	Exercice précédent
ACTIF IMMOBILISE				
. Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Concessions, brevets et droits assimilés	157 440	150 806	6 634	15 694
. Fonds commercial			0	0
. Autres immobilisations incorporelles				
. Avances et acptes s/immob. incorporelles	0		0	0
Immobilisations corporelles				
. Terrains			0	0
. Constructions			0	0
. Inst. techn. mat.et out. industriels	1 039	1 039	0	0
. Autres immobilisations corporelles	1 107 424	891 036	216 388	293 010
. Immobilisations en cours	0	0	0	0
. Avances et acomptes sur immob. corp.				0
Immobilisations financières				
. Participations				0
. Autres participations	163 643	70 062	93 581	93 581
. Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
. Autres titres immobilisés	0	0	0	0
. Prêts	3 898	0	3 898	3 898
. Autres immobilisations financières	72 815	22 867	49 947	50 252
Total I	1 506 258	1 135 811	370 448	456 434
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
. Matières premières et approvisionnements				0
. En cours de production de biens			0	0
. En cours de production de services				0
. Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
. Marchandises				0
. Avances & acomptes versés sur cdes	21 219	0	21 219	20 838
Créances				
. Clients et comptes rattachés	3 834 058	623 502	3 210 556	3 101 809
. Autres créances d'exploitation	42 150	0	42 150	66 565
. Groupe et associés	853 694	0	853 694	780 294
. Créances diverses	888 840	363 577	525 263	863 017
. Valeurs mobilières de placement	1 312 395		1 312 395	2 741 730
. Disponibilités	4 516 174		4 516 174	4 310 442
. Charges constatées d'avance	128 994		128 994	49 934
Total II	11 597 524	987 078	10 610 446	11 934 629
. Charges à répartir sur plusieurs exerc. (III)				
. Primes remboursement des obligations (IV)				
. Ecart de conversion actif (V)	66 558		66 558	65 690
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	13 170 340	2 122 889	11 047 452	12 456 753

BILAN PASSIF

POSTE	Montant net	Exercice précédent
FONDS ASSOCIATIFS		
. Fonds associatifs sans droit de reprise		
. Ecart de réévaluation		
. Réserves	2 500 000	4 000 000
. Report à nouveau	641 598	887 052
. EXCEDENT/INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	-78 321	-1 745 454
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	0	20
. Provisions réglementées	0	0
Total I	3 063 277	3 141 618
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
. Provisions pour risques	499 623	633 083
. Provisions pour charges	103 965	103 965
Total II	603 587	737 047
FONDS DEDIES		
. Sur Subventions de Fonctionnement	37 395	37 395
. Sur Autres Ressources	0	0
Total III	37 395	37 395
DETTES		
. Emprunts obligataires convertibles	0	0
. Autres emprunts obligataires	0	0
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 588 778	2 475 936
. Emprunts et dettes financières divers	899 716	901 305
. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	378 792	363 272
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	832 384	747 981
. Dettes fiscales et sociales	1 207 177	1 278 994
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 388	6 388
. Autres dettes	2 186 525	2 232 966
. Produits constatés d'avance	242 491	533 353
Total IV	7 342 250	8 540 195
. Ecart de conversion passif (V)	943	498
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	11 047 452	12 456 753

COMPTE DE RESULTAT

POSTE	Exercice N (12 mois)	Exercice N-1 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
. Ventes de marchandises France		
. Ventes de marchandises Export		
. Production vendue France (biens)		
. Production vendue Export (biens)		
. Production vendue France (services)	4 980 354	4 471 071
. Production vendue Export (services)		
. Production stockée	0	0
. Production immobilisée		
. Subventions d'exploitation	868 759	1 225 401
. Reprises sur provisions & amortissements et transferts de ch.	381 384	621 995
. Autres produits	18 068	24 595
Total des produits d'exploitation (I)	6 248 564	6 343 062
CHARGES D'EXPLOITATION		
. Achats de marchandises		
. Variation de stock		
. Achats de matières premières et autres approvisionnements		
. Variation de stock		
. Autres achats et charges externes	1 784 355	2 315 687
. Impôts, taxes et versements assimilés	248 725	302 223
. Salaires et traitements	2 477 031	3 053 506
. Charges sociales	1 290 571	1 446 580
DOTATION D'EXPLOITATION		
. Sur immo : dotations aux amortissements	102 692	142 488
. Sur immo : dotations aux provisions	0	
. Sur actif circulant : dotations aux provisions	159 374	190 692
. Pour risques et charges : dotations aux provisions	111 559	50 361
. Autres charges	205 469	443 464
Total des charges d'exploitation (II)	6 379 777	7 945 001
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-131 212	-1 601 939
OPERATIONS EN COMMUN		
. Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
. Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	5 776

COMPTE DE RESULTAT

POSTE	Montant net	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS		
. De participation	39 862	0
. D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
. Autres intérêts et produits assimilés	34 762	31 851
. Reprises sur provisions et transferts de charges	515	3 180
. Différences positives de change	0	14
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 004	-22 862
Total des produits financiers (V)	85 142	12 183
CHARGES FINANCIERES		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	868	0
. Intérêts et charges assimilées	7 696	13 657
. Différences négatives de change	0	0
. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et titres	0	0
Total des charges financières (VI)	8 564	13 657
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	76 578	-1 474
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-54 634	-1 609 189
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
. Sur opérations de gestion	33 600	39 357
. Sur opérations en capital	7 377	8 248
. Reprises sur provisions et transferts de charges	348 356	78 882
Total des produits exceptionnels (VII)	389 333	126 487
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
. Sur opérations de gestion	94 610	84 719
. Sur opérations en capital	117 976	0
. Dotations aux amortissements et aux provisions	200 435	350 868
Total des charges exceptionnelles (VIII)	413 020	435 587
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-23 687	-309 100
. Impôt sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+ III+V+VII)	6 723 040	6 481 732
TOTAL DES CHARGES (II+ IV+VI+VIII+IX+X)	6 801 361	8 400 021
SOLDE INTERMEDIAIRE	-78 321	-1 918 289
+ Report de Ressources non utilisées des Exercices Ant.	0	172 835
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
EXCEDENT INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	-78 321	-1 745 454

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. GENERALITES.....	6
1.1. Rappel de l'activité.....	6
1.2. Secteurs d'activité	6
1.3. Faits marquants de l'exercice	7
1.4. Référentiel, principes & méthode d'évaluation.....	9
1.5. Contrats à long terme / reconnaissance des produits.....	9
1.6. Immobilisations et amortissements	10
1.7. Immobilisations financières	11
1.8. Créances	11
1.9. Opérations en monnaies étrangères.....	11
1.10. Valeurs mobilières de placement	12
1.11. Provisions pour risques et charges	12
1.12. Indemnités de départ en retraite	12
1.13. Reconnaissance des produits	12
1.14. Subventions	12
1.15. Méthode de comptabilisation des conventions.....	13
2. AUTRES INFORMATIONS	13
2.1. Mandats	13
2.2. Représentativité des comptes mandants en trésorerie	13
2.3. Droit individuel de formation.....	13
2.4. Effectif au 31.12.2011	13
3. REGIME FISCAL	14
4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
.....	14
5. NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU	
COMPTE DE RESULTAT	14

1. GENERALITES

1.1. Rappel de l'activité

Le « PACT ARIM 93 » est une association régie par la loi de 1901 qui agit sans but lucratif en faveur du logement des populations défavorisées, principalement sur le territoire du Département de la Seine-Saint-Denis. Ses différentes activités menées en 2011 ont consisté en :

- ✓ les services aux particuliers pour l'amélioration de leur logement,
- ✓ l'intervention dans des copropriétés dégradées et les opérations programmées d'amélioration de l'habitat,
- ✓ la fourniture d'actions d'accompagnement social et d'insertion par l'habitat,
- ✓ la gestion de résidences sociales,
- ✓ l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

1.2. Secteurs d'activité

L'organisation comptable reprend les activités suivantes :

« Structure »

Les principales activités exercées par l'association relèvent des pôles suivants :

Pôle **AMO** (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage),

Pôle **SAP** (Services aux Particuliers),

Pôle **PLH** (Politiques Locales de l'Habitat),

Pôle **IS** (Ingénierie Sociale),

« Résidences sociales »

L'ensemble des immeubles ayant été cédé en 2004, seule la gestion de ces immeubles a été conservée par le PACT ARIM 93.

« International »

Le PACT ARIM 93 n'a plus d'activité internationale mais détient encore des actifs résiduels des opérations antérieurement réalisées à l'étranger.

Il détient notamment des titres et créances attachés à une société immobilière sise à Saint-Domingue ainsi que des comptes bancaires au Mali et en République Dominicaine.

« Gestion locative »

Depuis 2007, cette section enregistre l'apurement des affaires des années précédentes.

Les principales caractéristiques tirées de ces comptes ainsi décomposés sont les suivantes :

Section	Résultat 2010	Résultat 2011	
Structure	-1 252 298 €	388 018 €	Excédent de l'exercice
Résidences sociales	-450 291 €	-409 296 €	Perte de l'exercice
Solibaïl et MG		14 004 €	Excédent de l'exercice
International	-925 €	448 €	Excédent de l'exercice
Gestion locative	-41 939 €	-71 492 €	Perte de l'exercice
Total	-1 745 454 €	-78 318 €	Perte de l'exercice

Le détail par activité :

Section	Résultat 2010	Résultat 2011	
A.M.O	-149 323 €	18 227 €	Excédent de l'exercice
S.A.P	-462 451 €	-286 017 €	Perte de l'exercice
P.L.H	-147 312 €	336 426 €	Excédent de l'exercice
I.S	-359 878 €	319 382 €	Excédent de l'exercice
DEV	-133 334 €		
Total	-1 252 298 €	388 018 €	Excédent de l'exercice

Le détail par activité et par nature :

Section	Résultat exploitation 2011	Résultat exceptionnel 2011	Résultat financier 2011	Résultat 2011
A.M.O	18 636 €	-4 264 €	3 855 €	18 227 €
S.A.P	-284 120 €	-18 736 €	16 839 €	-286 017 €
P.L.H	338 766 €	-22 111 €	19 771 €	336 426 €
I.S	322 325 €	-26 198 €	23 255 €	319 382 €
DEV				0 €
Total	395 607 €	-71 309 €	63 720 €	388 018 €

NB : résultat par nature déterminé à partir des postes de gestion et non de la classification comptable.

1.3. Faits marquants de l'exercice

« International »

Aucun fait marquant n'est venu impacter les comptes internationaux durant l'exercice.

« Gestion Locative »

Le déficit de l'exercice provient essentiellement de la constatation en 2011 d'une provision de 87 423 euros pour prendre en compte le risque de non recouvrement partiel des fonds issus de la vente du patrimoine immobilier intervenue en 2005 mais séquestrés chez le notaire par plusieurs syndics en réclamation de charges ou de travaux sur les immeubles cédés. Le PACT ARIM 93 conteste une partie substantielle des séquestres opérés.

Au cours de l'exercice 2011 les travaux et dépenses préliminaires qui étaient inscrits en immobilisation en cours dans le cadre des opérations immobilières prévues au 4 rue Jules Verne à Saint-Ouen ont été passés en perte. En effet cette opération a été abandonnée en 2005 dans l'attente de sa reprise par Logiciel à l'époque (Vilogia aujourd'hui) en tant que cessionnaire du patrimoine immobilier du PACT ARIM 93. L'opération n'a jamais été transférée et ces dépenses préliminaires n'ont pu être remboursées au PACT ARIM 93. Cette perte d'un montant total de 171 K€ a été totalement compensée par une reprise de provision à due concurrence et n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice.

Un arrêt de la cour d'appel de Paris du 27 janvier 2011, rendu dans le cadre d'une affaire opposant le PACT ARIM 93 à l'un de ses anciens salariés, a partiellement débouté celui-ci de ses demandes et conduit à la reprise définitive du solde d'une provision pour litige à hauteur de 5 K€ à la clôture des comptes 2011.

Le PACT ARIM 93 détenait une créance sur une copropriété « 33 Canal » à Saint Denis consécutivement à l'engagement de travaux dont il a tenté d'obtenir la restitution par voie judiciaire. Il a été débouté de sa demande. La créance a été soldée mais cette perte de 71 K€ a intégralement été compensée par une reprise de provision d'autant.

« Résidences sociales »

Le foyer d'Asnières n'est plus exploité depuis juillet 2011. Par ailleurs la résidence de Drancy se vide peu à peu au fil des départs de locataires après lesquels les logements ne sont pas autorisés à la relocation par la ville. Dans ces circonstances les loyers de l'exercice 2011 (947 K€) sont en recul de 123 K€ par rapport à 2010.

Depuis 2010, le PACT ARIM 93 garde à sa charge les dépenses de « gros entretien » des résidences soit 66 K€ pour l'exercice 2011.

Un ancien gardien a assigné le PACT ARIM 93 dans une procédure aux prud'hommes ce qui a conduit à la constitution d'une provision de 20 K€ à la clôture 2008. L'ancien salarié a été débouté de l'ensemble de ses demandes en 1^{ère} instance, le délai d'appel est dépassé, cette provision a été reprise.

Au cours de l'exercice 2011 le PACT ARIM 93 a définitivement abandonné un volume important de créances irrécouvrables sur des locataires insolvables. Ces pertes d'un montant total de 125 K€ sont totalement compensées par une reprise de provision à due concurrence et sont sans impact sur le résultat de l'exercice.

La dégradation du recouvrement des créances sur les locataires en place a par ailleurs un impact défavorable sur les comptes de 50 K€.

« Structure »

Trois procédures opposant le PACT ARIM 93 à d'anciens cadres étaient en cours devant la juridiction des prud'hommes et avaient donné lieu à l'enregistrement d'une provision supplémentaire de 261 K€ à la clôture 2010. En 2011, une transaction intervenue avec la partie adverse a permis au PACT ARIM 93 d'éteindre une action prud'homale pour laquelle un risque de 91 K€ était provisionné et dans laquelle les chances du PACT étaient compromises. Le montant de la transaction étant inférieur (86 K€), la reprise de provision de 91 K€ a un léger impact positif sur les comptes de l'exercice. Les deux autres provisions sont maintenues à leur niveau de 2010 (170 K€) les actions étant toujours pendantes.

L'exercice 2011 a été marqué par l'exécution d'un plan de sauvegarde de l'emploi dont le coût avait été provisionné fin 2010 à hauteur de 156 K€. Cette provision a été reprise en 2011. Une seconde restructuration est en cours de préparation et devrait aboutir au cours du 1er semestre 2012 à la signature d'un 2ème plan de sauvegarde de l'emploi. Une provision pour charge de 190 K€ au titre de ce plan a d'ores et déjà pu être évaluée et comptabilisée avec suffisamment de certitude à la clôture des comptes de l'exercice 2011.

1.4. Référentiel, principes & méthode d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice 2011 sont établis dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, des règlements 99.03 et 99.01 du comité de la réglementation comptable et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

1.5. Contrats à long terme / reconnaissance des produits

Depuis 2008 nous disposons d'informations précises et fiables fournies dans le cadre du suivi des temps passés et de la facturation. La constatation des produits et des charges relatifs aux contrats à long terme s'effectue à l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le nombre de jours réalisé sur le contrat et le nombre de jours total du contrat estimé.

A cet effet les comptes de chaque exercice enregistrent :

- ✓ l'annulation du montant des travaux facturés par avance ;
- ✓ la valeur des travaux correspondant aux temps passés et non encore facturés à la clôture de l'exercice ;
- ✓ le montant des pertes à terminaison au regard du temps passé et du temps restant à passer pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Aucun changement de méthode n'est intervenu en cette matière au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation de produits :

Chaque année le Pact Arim 93 provisionne une rémunération à percevoir du Conseil Général et de l'ANAH, sur la somme des dossiers produits et transmis à nos partenaires financeurs. Jusqu'en 2010, faute pour le Pact d'avoir pu le justifier opérationnellement vis-à-vis de son commissaire aux comptes, nous appliquions une règle de prudence comptable, en considérant que seuls 20 % de ces dossiers feraient l'objet de financement. Pour l'exercice 2011, sur la base des résultats 2009 et 2010, nous avons mis en évidence un taux de notification des dossiers transmis au Conseil Général supérieur à 97 %. Pour respecter le principe de prudence comptable, notamment au regard des incertitudes sur le financement de l'ACGPO, la prise en compte dans les produits des dossiers transmis au CG 93 et non encore notifiés a été estimée à 60%. Ce changement de méthode se traduit en terme d'impact estimatif sur le résultat d'environ 55 K€.

Pour ce qui concerne les produits en cours liés aux 4 marchés avec l'AFTRP, la norme d'enregistrement comptable a également évolué. Faute d'indicateurs précis, ceux-ci avaient été estimés pour les exercices précédents par la prise en compte en cours de production à hauteur de la moitié des jours consommés sur des missions n'ayant pas fait l'objet d'une facturation. Pour l'exercice 2011, ces en cours ont été estimés en fonction de la facturation à venir sur les missions effectivement réalisées. L'estimation sur l'impact estimatif sur le résultat est de -78 K€.

1.6. Immobilisations et amortissements

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs (art. 321-10-1 du PCG), les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Conformément à l'art. 322-1-3 du PCG, les amortissements des investissements de l'association sont calculés en fonction de leur durée d'utilité suivante :

Postes	Durée	Mode
Immobilisations incorporelles	De 3 à 5 ans	Linéaire
Matériel industriel	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements des constructions	De 5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel bureau et informatique	De 3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	De 5 à 10 ans	Linéaire

1.7. Immobilisations financières

Les titres de participations et les dépôts de garantie versés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

1.8. Créances

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés liées à leur recouvrement.

Les dépréciations des créances détenues sur les locataires des logements sociaux sont estimées à hauteur de :

Pour les créances de plus de 18 mois et les locataires sortis :

- ✓ 100 % des créances,

Pour les locataires présents à la clôture de l'exercice :

- ✓ 75 % pour les créances de 12 à 18 mois,
- ✓ 50 % pour les créances de 6 à 12 mois,
- ✓ 25 % pour les créances de 3 à 6 mois,
- ✓ 20 % pour les créances comprises entre 2 à 3 mois.

Les dépréciations des créances détenues sur les autres clients sont estimées à hauteur de :

- ✓ 30 % pour les créances comprises entre 4 et 12 mois,
- ✓ 50 % pour les créances comprises entre 1 et 2 années d'ancienneté,
- ✓ 70 % pour les créances comprises entre 2 et 3 années d'ancienneté,
- ✓ 90 % pour les créances comprises entre 3 et 4 années d'ancienneté,
- ✓ 95 % pour les créances comprises entre 4 et 5 années d'ancienneté,
- ✓ 100 % pour les créances de plus de 5 années d'ancienneté.

Ces règles font l'objet d'ajustement en fonction des créances au cas par cas.

1.9. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

1.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les plus ou moins values de cession sont enregistrées selon la méthode «premier entré – premier sorti». Les placements sont sans risque en capital.

1.11. Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec l'article 312-1 du PCG, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par l'association au titre des actions en réclamation de la part de tiers et les risques liés à la réalisation de certains actifs.

1.12. Indemnités de départ en retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2011.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan conformément à la possibilité offerte par la recommandation 2003.R01.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de sa probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite et des tables de mortalité.

1.13. Reconnaissance des produits

Le fait générateur pour la comptabilisation des produits est :

- ✓ pour les prestations de services, leur réalisation,
- ✓ pour les subventions, la réalisation des conditions d'attribution.

Des produits à recevoir sont constatés en fonction du degré d'avancement des travaux.

1.14. Subventions

Les subventions du Conseil Général et du Conseil Régional sont attribuées à la notification du dossier. Un produit à recevoir sur les dossiers réalisés mais non notifiés est constaté à concurrence du % de notification des dossiers de l'exercice en cours par rapport au nombre total de dossiers traités.

1.15. Méthode de comptabilisation des conventions

Les subventions sont comptabilisées à la date de signature des conventions. Un produit d'avance est constaté lorsque la subvention est pluriannuelle. Un fonds dédié est constaté lorsque la subvention est affectée à des objectifs quantifiés et non réalisés à la fin de l'exercice.

2. AUTRES INFORMATIONS

2.1. Mandats

Dans le cadre de la mission d'assistance administrative et financière sur la gestion des fonds d'intervention de quartiers, l'association a mandat pour gérer des fonds issus d'aides publiques.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, reprennent les créances et les dettes issues de cette activité de gestion des fonds sous mandat. Ces fonds sont représentés en trésorerie.

2.2. Représentativité des comptes mandants en trésorerie

	Structure		Gestion locative		Comptes annuels	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Fonds sous mandats	959 901		126 060		1 085 961	-
SICAV	780 320				780 320	-
Banque			123 411		123 411	-
Clients copro bailleur				249 471	-	249 471
MOUS Pantin		3 574			-	3 574
Fonds non affectés sur dossiers		4 870			-	4 870
Fonds d'aide collectif		83 635			-	83 635
FIQ Ville collectif		1 613 692			-	1 613 692
Plus Values de Sicav à reverser FIQ		34 449			-	34 449
	1 740 221	1 740 221	249 471	249 471	1 989 692	1 989 692

2.3. Droit individuel de formation

En application de l'avis 2004.F du comité d'urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation l'association n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice au 31 décembre 2011. Les droits acquis au 31 décembre 2011 sont évalués à 4 380 heures.

2.4. Effectif au 31.12.2011

Ventilation de l'effectif par collègue

Collège	Hommes	Femmes	Total
Non Cadres	7	29	36
Cadres	8	12	20
Total	15	41	56

3. REGIME FISCAL

En application des textes en vigueur dont notamment la réponse de l'administration en date du 6 octobre 1999 à la Fédération nationale du mouvement « PACT ARIM », les activités ont été décomposées, selon qu'elles sont ou non considérées comme « lucratives ».

Depuis l'exercice 2005, les activités du PACT ARIM 93 sont fiscalement à prépondérance lucrative et entrent donc complètement dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices et de la TVA (calcul de coefficient d'assujettissement selon nouvelle rédaction de l'article 209 de l'annexe II du CGI).

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif ne s'est produit après la date de clôture de l'exercice.

5. NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé	p. 15
Etat des amortissements	p. 16
Etat des provisions inscrites au bilan	p. 17
Etat des dettes de financement	p. 18
Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	p. 19
Tableau des filiales & participations	p. 20
Charges à payer	p. 21
Charges et Produits constatés d'avance	p. 21
Produits à recevoir	p. 21
Subventions de fonctionnement affectées	p. 22
Suivi des fonds associatifs	p. 22
Engagements hors bilan	p. 23
Rémunérations des trois plus hauts cadres de l'association	p. 23
Honoraires du Commissaire aux comptes	p. 23

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation Virement	Augmentation Acquisition	Diminution Virement	Diminution Cessions Mises hors Service	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
I							
Frais d'établissement			977			156 463	
II							
Autres immobilisations incorporelles						0	
Terrains						157 440	
Constructions							
Sur sol propre							
Greévées de droits							
Constructions							
Réhabilitations							
Greévées de droit							
Installations générales	1 039	0	0	0	0	1 039	
Installations techniques, matériel industriel							
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements	436 522		20 907		9 040	448 389	
Matériel de transport	7 500	0	5 248	0	5 293	7 454	
Matériel de bureau et mobilier	651 998	0	0	0	417	651 581	
Emballages récupérables							
Immobilisations en cours	117 157	0	0	0	117 157	0	
Avances et acomptes							
III							
TOTAL	1 214 215	0	26 155	0	131 907	1 108 463	0
Participations							
Autres participations	163 643	0	0	0	0	163 643	
Autres titres immobilisés	77 531	0	0	0	819	76 712	
Prêts et autres immobilisations financières	241 174	0	0	0	819	240 355	0
IV							
TOTAL							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 611 852	0	27 132	0	132 726	1 506 259	0

ETAT DES AMORTISSEMENTS

POSTES	Amts cumulés au début de l'exercice	Dotations de l'exercice - Exploitation	Reprises de l'exercice	Amts cumulés à la fin de l'exercice	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS DEROGATOIRES		
					linéaire	dégressif	exceptionnel	dotations	reprises	
I										
Frais d'établissement	140 769	10 038	0	150 806	10 038	0	0			
Autres immobilisations incorporelles										
Terrains										
Constructions										
Sur sol propre										
Greévées de droits										
Constructions										
Réhabilitations										
Greévées de droit										
Installations générales	1 039	0	0	1 039	0	0	0			
Installations techniques, matériel industriel										
Autres immobilisations corporelles	281 039	64 931,53	9 039,79	336 931	60 057	0	4 874			
Installations générales, agencements	7 500	5 247,54	5 293,10	7 454	0	0	5 248			
Matériel de transport	514 471	32 597,42	417,22	546 651	32 597	0	0			0
Matériel de bureau et mobilier										
Emballages récupérables										
Immobilisations en cours										
Avances et acomptes										
TOTAL	804 049	102 776	14 750	892 075	92 655	0	10 122	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	944 817	112 814	14 750	1 042 881	102 692	0	10 122	0	0	0

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotations	Diminution reprises		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour reconstitution gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse de prix					0
Amortissements dérogatoires					
Prov. pour implantation à l'étranger avant 92					
Prov. pour implantation à l'étranger après 92					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	311 593		96 000	25 160	190 433
Provisions pour garanties aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme	156 066	208 716	156 066		208 716
Provisions pour amendes					
Provisions pour pertes de change	65 689	868			66 558
Provisions pour pensions					
Provisions pour impôts	0				0
Provisions pour renouvellement					
Provisions pour grosses réparations	0				0
Provisions pour charges sociales					
Autres provisions pour charges	203 697	5 673	71 491		137 879
TOTAL II	737 047	215 257	323 557	25 160	603 587
Provisions sur immobilisations incorporelles	0				0
corporelles	117 157		117 157		0
titres	70 062				70 062
autres immobilisations financières	23 382		515		22 867
Provisions sur stocks et en cours	0				0
Provisions sur comptes clients	698 074	159 374	233 946		623 502
Autres provisions pour dépréciation	280 262	87 483	4 168		363 577
TOTAL III	1 188 936	246 857	355 785	0	1 080 007
TOTAL GENERAL (I+ II + III)	1 925 982	462 114	679 342	25 160	1 683 594

ETAT DES DETTES DE FINANCEMENT

SECTIONS	Capital restant dû fin 2010	Remboursement de l'exercice/Virements internes	Capital restant dû fin 2011	Court terme -1 an	Moyen terme 1 an à 5 ans	Long terme + 5 ans	Intérêts payés	Intérêts courus 2010	Intérêts courus cumulés au 31/12/2011	Charges d'intérêts
Fonctionnement	75 299	4 196	71 103	4 260	17 691	49 152	1 207	16	0	1 191
Totaux emprunts	75 299	4 196	71 103	4 260	17 691	49 152	1 207	16	0	1 191

PANTIN			2 731	2 731	0					
SAINT DENIS			1 199	1 199						
Autres emprunts de fonctionnement			3 930	3 930	0					

CREDIT COOPERATIF			1 509 366	1 509 366	0					
CAISSE D'EPARGNE (Préfin. Dossiers)			0	0						
BFCC (FIQ)			4 378	4 378						
Découverts bancaires			1 513 744	1 513 744	0					

Avance CNAVTS			15 245			15 245				
Avance du Conseil Général de Seine St Denis			800 000		800 000					
Autres dettes financières de fonctionnement			815 245		800 000	15 245				

Dépôts de Garantie Locataire			84 471			84 471				
			84 471			84 471				

TOTAUX GENERAUX			2 488 493	1 521 934	817 691	148 868				
------------------------	--	--	-----------	-----------	---------	---------	--	--	--	--

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES	Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 898		3 898
Autres immobilisations financières	72 815		72 815
Avances Fournisseurs	21 219	21 219	
Clients douteux ou litigieux	941 859		941 859
Autres créances clients	2 892 199	2 892 199	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 807	6 807	
Organismes sociaux	8 444	8 444	
Etat : impôt sur les bénéfices	3 750	3 750	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	14 510	14 510	
Etat : autres impôts et taxes	8 639	8 639	
Etat : divers		0	
Groupe et associés	853 694	853 694	
Débiteurs divers	888 840	888 840	
Créances sur les mandants		0	
Charges constatées d'avance	128 994	128 994	
TOTAUX	5 845 666	4 827 095	1 018 571
Montant des prêts accordés dans l'exercice	0		
Montant des remboursements de l'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 2 ans au plus à l'origine	1 513 744	1 513 744		
Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine	75 033	8 190	17 691	49 152
Emprunts et dettes financières divers	899 716		800 000	99 716
Fournisseurs et comptes rattachés *	832 384	832 384		
Personnel et comptes rattachés	209 860	209 860		
Organismes sociaux	322 644	322 644		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	616 393	616 393		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts et taxes	58 280	58 280		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	6 388	6 388		
Groupe et associés				
Autres dettes	145 302	145 302		
Dettes engagées pour le compte des mandants	2 041 224	2 041 224		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	242 491	242 491		
TOTAUX	6 963 458	5 996 899	817 691	148 868
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 196			
Montant des divers emprunts aup. d'associés				
Fournisseurs et comptes rattachés * :				
La dettes envers le fournisseurs est de	832 384			
dont supérieur à 60 jours	309 105			

TABLEAU DES FILIALES & PARTICIPATIONS

Entreprises	Valeur Brute des titres à l'actif	Valeur Nette à l'actif	Capital social	% de détention	Capitaux propres au 31/12/2010 (en €)	dont résultat (en €)
DELTAVILLE	78 000	78 000	710 000	10,99	1 569 127	
SCI PACT	9 147	9 147	9 147	100,00	29 602	
PROMOTORA DE DESAROLLO CENTROS HISTORICOS	70 062	0	37 016	50,00	nc	
SIPRHEM	4 573	4 573	9 180	50,00	1 881 524	

CHARGES A PAYER

Charges à payer comprises dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 905
Dettes fiscales et sociales	359 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Intérêts courus non échus sur comptes bancaires	
Clients	263
Autres dettes	54 563
TOTAL	803 787

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	128 994	242 491
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir compris dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	932 913
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Fournisseurs	688
Divers produits à recevoir	336 534
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 270 135

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
SOLIBAIL	250 115	37 395	0	0	37 395

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Affectation du résultat 2010 "projet Associatif"	0	0	0	0
Affectation du résultat 2010 "Fond de Roulement"	4 000 000	0	1 500 000	2 500 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés par le PACT ARIM 93	Montant (en €)
Indemnités de départ en retraite	72 308
TOTAL	72 308

Engagements donnés par la SCI PACT (détenue à 100% par le PACT ARIM 93)	Montant (en €)
Caution hypothécaire de l'ensemble immobilier sis au 54-56 avenue du Président Wilson à Montreuil et de la propriété sise au 58 avenue du Président Wilson à Montreuil Caution donnée au profit de la Ville de Montfermeil	1 442 389
TOTAL	1 442 389

Engagements reçus	Montant (en €)
TOTAL	Néant

DIVERS

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DE L'ASSOCIATION	Montant (en €)
Rémunérations brutes versées globalement aux trois plus hauts cadres de l'association	232 797
TOTAL	232 797

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	Montant (en €)
Mission légale de contrôle des comptes	33 537
TOTAL	33 537